

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 23 septembre 1977
9h30 Salon du Chancelier Taillon

ETAIENT PRESENTS: Dr Claude Gaudreau, président
Me Jean-Claude Angers
M. Fernand Arsenault
M. Nazaire Arsenault
M. Adrien Bérubé
M. Paul L. Bourque
M. Jean Cadieux
M. Robert Cormier
M. Luc Desjardins
Mme Irène Guérette
M. Denis Haché
Mme Aldéa Landry
M. Docithé Mallet
M. William Martin
M. Robert McGraw
M. Victor Raiche
M. Victor Ross
Sr Anne-Marie Savoie
M. Marcel Sormany
M. Paul-Emile Benoît, observateur
M. Médard Collette, observateur
Père Roland-E. Soucie, observateur
Père Louis-Marcel Daigle, secrétaire

1. OUVERTURE DE LA REUNION

Docteur Gaudreau appelle la réunion à l'ordre et la déclare ouverte.

2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE L'ASSEMBLEE

Le Président constate la régularité de la convocation, c'est-à-dire que l'avis de convocation a été envoyé dans le délai prévu et qu'il y a quorum.

3. CORRESPONDANCE

A- Le Président fait lecture d'une lettre de M. Gilles Baril, directeur aux affaires académiques de la FEUM.
M. Baril demande à être admis à la réunion en tant qu'observateur.

Il est proposé par Jean-Claude Angers appuyé par Jean Cadieux que M. Baril ne soit pas invité à assister comme observateur à la réunion.

Vote: Pour: 16 Contre: 1 Abst.: 2 Adopté.

B- Le Secrétaire général fit lecture de la correspondance suivante:
- lettre de M. Arthur LeBlanc motivant son absence;

3. CORRESPONDANCE (suite)

B- Le Secrétaire général fit lecture de la correspondance suivante: (suite)

- lettre de M. Lionel Deveau motivant son absence;
- lettre de Mme Florine Thériault motivant son absence;

M. Jean-Eudes Sénéchal, M. Léopold Belliveau et Père Clément Cormier avaient également motivé leur absence.

4. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX:

a) Réunion du Conseil des Gouverneurs tenue le 24 juin 1977.

Il est proposé par Marcel Sormany appuyé par Fernand Arsenault que le procès-verbal de la réunion du 24 juin 1977 soit accepté par le Conseil des Gouverneurs.

Adopté.

b) Réunion du Comité exécutif tenue le 19 août 1977.

Il est proposé par Fernand Arsenault appuyé par Adrien Bérubé que le procès-verbal de la réunion du Comité exécutif du 19 août 1977 soit reçu par le Conseil des Gouverneurs.

Adopté.

5. AFFAIRES DECOULANT DES PROCES-VERBAUX

A- Recteur-adjoint au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

Lors de sa dernière réunion, le Conseil des Gouverneurs avait adopté la résolution suivante:

que le mandat de M. Marcel Sormany comme recteur-adjoint au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet soit maintenu jusqu'à la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs et qu'entre temps, le Recteur fasse certaines consultations et présente ses recommandations à la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs.

Le Recteur informe le Comité exécutif qu'il a consulté des professeurs, des administrateurs et des membres du Conseil d'administration au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet et que les membres consultés sont d'avis qu'il serait souhaitable que M. Sormany soit renommé pour un mandat de 5 ans.

Le Comité exécutif a recommandé que le contrat de M. Sormany, comme recteur-adjoint du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet à Edmundston, soit reconduit pour une période de 5 ans.

Il est proposé par Jean Cadieux et appuyé par Jean-Claude Angers que cette recommandation du comité exécutif concernant le contrat de M. Sormany soit accepté par le Conseil des Gouverneurs

Adopté.

5. AFFAIRES DECOULANT DES PROCES-VERBAUX (suite)

A- Recteur-adjoint au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet
(suite)

Il est proposé par Adrien Bérubé et appuyé par Robert Cormier

que l'on fasse au Comité chargé de la révision des statuts la suggestion d'étudier la méthode d'élection des cadres supérieurs de l'Université; afin de voir à ce que cela se fasse par des moyens démocratiques et que les cadres supérieurs de l'Université ne siègent pas sur ce Comité.

Vote: Pour: 4 Contre: 8 Abst.: 5 Non Adopté.

B- Nominations:

Lors de sa dernière réunion, le Comité exécutif a approuvé les nominations suivantes:

- que M. Roger Blanchard soit nommé Directeur des études à compter du 1^{er} juillet 1977 pour une période de 3 ans au Centre universitaire de Shippagan;
- que M. Yvon Landry soit nommé comptable au Centre universitaire de Shippagan;
- que M. Joseph Laviolette soit nommé Directeur du Département de service social pour un terme régulier de 3 ans à compter du 1^{er} juillet 1977.

Il est proposé par Jean Cadieux et appuyé par Denis Haché que le Conseil des Gouverneurs ratifie ces décisions du Comité exécutif.

Adopté.

C- Congés sans solde:

Lors de sa dernière réunion, le Comité exécutif a approuvé les congés suivants:

- un congé sans solde à M. John Zauhar du Département d'éducation physique et des loisirs à compter du 1^{er} septembre 1977 jusqu'au 30 juin 1978.
- un congé sans solde à M. Martin Waltz du Département de musique à compter du 1^{er} juillet 1977 jusqu'au 31 décembre 1977; ceci afin de permettre à M. Waltz de terminer sa maîtrise en musique.

Il est proposé par Jean Cadieux et appuyé par Denis Haché que le Conseil des Gouverneurs ratifie ces décisions du Comité exécutif.

Adopté.

D- Comité des griefs au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet:

Etant donné qu'il n'y a pas de Comité permanent des griefs au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet et qu'un professeur de cette institution désire se faire entendre par ce Comité, le Recteur a été autorisé par le Comité exécutif à nommer un comité des griefs au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet pour étudier le grief du professeur A. Bérubé.

Il est proposé par Adrien Bérubé appuyé par Robert Cormier que cette autorisation soit approuvée par le Conseil des Gouverneurs,

Adopté.

E- Rapport du Comité des griefs

Demande de Mlle Yvette Finn, professeur chargé d'enseignement I au Département d'éducation physique et des loisirs.

Les Griefs

Dans son rapport, le Comité de promotion et de permanence de l'Université n'a pas recommandé la promotion de Mlle Finn au rang de professeur adjoint. La raison pour laquelle le Comité s'est abstenu de faire une recommandation positive dans ce cas, est que le Comité juge que ses 3 années de service en tant que professeur chargé d'enseignement I sont équivalentes à environ une année et demie seulement de travail. En effet, Mlle Finn devait consacrer une moitié de son temps à l'enseignement et l'autre, à divers travaux d'organisation au sein du Département.

Recommandations du Comité des griefs au Conseil des Gouverneurs

Le Comité des griefs recommande au Conseil des Gouverneurs de promouvoir Mlle Yvette Finn au rang des professeurs adjoints pour l'année 1977-78 et ainsi, corriger le dossier de Mlle Finn pour refléter que son expérience de 3 années comme professeur chargé d'enseignement I est équivalente à 3 ans et non pas à environ 1 an et demi.

Le Comité exécutif a approuvé cette décision du Comité des griefs.

Il est proposé par Jean Cadieux appuyé par Fernand Arsenault que le Conseil des Gouverneurs ratifie cette décision.

Adopté.

F- Plan de pension - Centre universitaire de Shippagan:

Quelques employés du Centre universitaire de Shippagan bénéficient déjà du plan de pension et des bénéfices sociaux de l'Université, tandis que d'autres, n'en bénéficient pas encore.

Après discussion, il fut accepté par le Comité exécutif que l'on maintienne les bénéfices sociaux à ceux qui en ont déjà et que les négociations se poursuivent pour les autres.

Il est proposé par Jean Cadieux appuyé par Fernand Arsenault que cette recommandation du Comité exécutif soit acceptée par le Conseil des Gouverneurs.

Adopté.

G- Terrains:

a) Demande de M.J. Dollemont

M. Dollemont demande d'acheter ou de louer de l'Université un petit lopin de terre donnant sur la rue McLaughlin.

A cause de la nature marécageuse de cet endroit, la Province exige que l'Université entreprenne des travaux d'assainissement de ce terrain.

5. AFFAIRES DECOULANT DES PROCES-VERBAUX (suite) G-

Terrains: (suite)

a) Demande de M.J. Dollemont (suite)

Le Comité exécutif décide que l'Université ne doit pas vendre ni louer le terrain, et recommande que l'Université aménage ce même terrain de façon à se conformer deux exigences provinciales.

Cependant, le Comité a accepté que, si M. Dollemont veut se servir de ce terrain, il devra le remplir à ses frais et alors il pourra s'en servir jusqu'à ce que l'Université en ait besoin.

b) Terrain Frizzell

En 1967, l'Université s'est portée acquéreur d'un terrain, propriété de M.G. Frizzell, au moyen d'un bail de 10 ans avec option irrévocable d'achat. Actuellement, M. Frizzell refuse de vendre.

Le Comité exécutif a autorisé l'Administration à prendre les mesures légales requises afin d'acquérir le terrain conformément à l'entente originale.

Il est proposé par Jean Cadieux appuyé par Fernand Arsenault que les décisions du Comité exécutif portant sur la demande de M.J. Dollemont et sur le terrain Frizzell soient approuvées par le Conseil des Gouverneurs.

Adopté.

6. NEGOCIATIONS

Le Vice-recteur à l'administration présente un bref rapport verbal de l'état actuel des négociations avec les associations représentant divers secteurs du personnel à l'emploi de l'Université.

Dans la plupart des cas, les négociations sont à peu près terminées et les contrats pourraient être signés bientôt.

Dans le cas de l'ABPUM, le texte du projet d'entente conclu entre les deux parties est actuellement à l'imprimerie et dès sa parution, il sera distribué aux intéressés pour étude et ratification.

Après discussion, le Conseil accepte la proposition suivante:

"Que le Conseil des Gouverneurs accorde au Comité exécutif le _ pouvoir d'autoriser les administrateurs de signer, au nom de l'Université, les contrats de conventions collectives."

Cependant, quand les conventions contiennent des "clauses de principes" qui engagent l'avenir de l'Université, il faut que le Conseil des Gouverneurs en soit avisé au préalable.

Il est proposé par Fernand Arsenault appuyé par Irène Guérette

Q'une réunion spéciale du Conseil des Gouverneurs soit tenue dans des délais raisonnables afin d'approuver ou refuser la convention collective entre l'ABPUM et l'Université de Moncton.

Vote: Pour: 16 Abst.: 2 Adopté.

7. CENSURE

Le Conseil étudie la plus récente version du texte du projet d'entente entre l'Université et l'ACPU concernant l'arbitrage du cas M.F. Islam. Ce document a été modifié suite à une visite de représentants de l'ACPU au bureau du Recteur le 17 août dernier, et présenté au Comité exécutif le 19 août.

Il est proposé par Jean Cadieux appuyé par Anne-Marie Savoie

que le Conseil des Gouverneurs accepte la recommandation du Comité exécutif et approuve le document concernant le cas M.F. Islam tel que présenté.

Vote: Pour: 15 Contre: 3 Abst.: 1 Adopté.

8. RAPPORTS

A - Rapport du Comité tripartite "ad hoc" sur la situation linguistique

Le Conseil a reçu le rapport final de ce Comité.

Il est suggéré que les différents groupes: étudiants, professeurs et administrateurs puissent étudier ce rapport et faire leurs commentaires aux autorités compétentes.

Il est proposé par Jean Cadieux appuyé par William Martin

Que le Conseil des Gouverneurs recommande au Centre universitaire de Moncton de former un Comité permanent linguistique et que celui-ci fasse rapport au Recteur-adjoint de Moncton.

Cette proposition est reçue par l'assemblée et discutée. Elle est déposée afin de permettre à M. Victor Ross appuyé par Fernand Arsenault de faire la proposition suivante:

que le Conseil des Gouverneurs accepte le principe de la formation d'un comité tripartite permanent sur la situation linguistique à l'Université.

Adopté.

Le proposeur, appuyé du second, retire la proposition initiale.

B - Rapport du Vice-recteur à l'enseignement

a) Nouveau programme d'enseignement

Il est proposé par Victor Ross appuyé par Adrien Bérubé que le Conseil des Gouverneurs introduise un nouveau programme d'enseignement: le BACCALAUREAT EN LOISIRS, à la Faculté des sciences de l'éducation, sujet à l'approbation de la Commission d'éducation supérieure des provinces Maritimes.

Adopté.

b) Promotions professorales et permanence d'emploi

Permanence d'emploi

Il est proposé par Victor Ross appuyé par Fernand Arsenault

qu'une permanence d'emploi soit accordée au professeur Norman Vautour à compter du 1^{er} juillet 1977.

Adopté.

b) Promotions professorales et permanence d'emploi (suite) 2.

Promotions

Il est proposé par Victor Ross appuyé par Fernand Arsenault d'accorder le rang indiqué aux professeurs suivants:

Promotion au rang de professeur titulaire:

Jean-René Longval
Melvin Gallant

Promotion au rang de professeur agrégé:

André Alaux
Serge Morin

Adopté.

c) Inscriptions:

1. Au Centre universitaire de Moncton:

	<u>1975-76</u> (28 août)	<u>1976-77</u> (2 sept.)	<u>1977-78</u> (30 août)
Administration	449	453	446
Arts	511	462	412
Education	518	562	543
Sciences et génie	470	454	462
Sc. domestiques	113	117	93
Sc. infirmières	153	151	144
Sc. sociales et du comport.	392	367	316
	<u>2606</u>	<u>2566</u>	<u>2416</u>
Etudiants inscrit à la mi-septembre	<u>2702</u>	<u>2612</u>	<u>2530</u>

2. Au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

En septembre 1977, 412 étudiants étaient inscrit au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet. A la même période l'an dernier, on en comptait que 360.

On rapporte également que les inscriptions ont augmenté dans tous les secteurs sauf en éducation physique.

3. Au Centre universitaire de Shippagan

On rapporte 180 étudiants inscrit au Centre universitaire de Shippagan, ce qui représente une augmentation de 35 étudiants par rapport à l'an dernier.

8. RAPPORTS (suite)

B - Rapport du Vice-recteur à l'enseignement (suite)

d) Nominations

Il est proposé par Victor Ross appuyé par Irène Guérette que le Conseil des Gouverneurs approuve la nomination de M. Serge Robichaud comme directeur intérimaire du Département d'art dramatique à compter du 15 septembre 1977 au 30 juin 1978.

Adopté.

e) Planification:

Le Comité des programmes a préparé un projet de planification à long terme (15 ans) qui sera soumis pour étude au Conseil académique et au Sénat académique.

On remet une copie de ce document aux Gouverneurs pour information et consultation.

Suite à l'étude de ce document par le Sénat académique, certaines de ces recommandations seront soumises au Conseil des Gouverneurs.

9. NOMINATION: INSTITUT DE MEMRAMCOOK

Lors de sa dernière réunion, le Conseil des Gouverneurs a nommé Mme Claire Doiron comme représentante des mouvements ouvriers au Conseil d'administration de l'Institut de Memramcook.

Or Mme Doiron n'a pas accepté cette nomination; son nom n'avait pas été soumis par la Fédération des Travailleurs.

Il est proposé par Jean Cadieux appuyé par Aldéa Landry

que l'on remette cette nomination à la prochaine réunion du Conseil après que la Fédération aura présenté au moins deux noms.

Adopté.

10. ECOLE DE DROIT

A titre d'information, le Recteur présente au Conseil des Gouverneurs les faits suivants:

Le Trésor provincial a approuvé les octrois financiers destinés à l'Ecole de Droit.

L'Université a entrepris des démarches pour louer des locaux dans la résidence Sainte-Croix afin d'y loger la bibliothèque, des bureaux de professeurs et des locaux de classe. Les plans de rénovation sont déjà terminés et les travaux à la veille de démarrer. Un coordonnateur a été engagé, des dons de volumes de droit ont été reçus, de nombreuses commandes de livres ont été placées et des professeurs retenus. Les premiers étudiants s'inscriront pour septembre 1978.

10. ECOLE DE DROIT (suite)

Suite à une recommandation du Conseil académique, le Sénat académique a approuvé (19 août 1977) l'appellation "ECOLE de DROIT".

Etant donné qu'à travers le pays on se sert de l'appellation "Faculté de Droit", il est proposé par Aldéa Landry appuyé par Robert Cormier

que l'on demande au Conseil académique de reconsidérer l'appellation "ECOLE de DROIT".

Adopté.

11. ETUDE DES ETATS FINANCIERS

Le Vice-recteur à l'administration présente à la considération du Conseil des Gouverneurs les états financiers:

- du Collège Saint-Louis-Maillet;
- du Collège de Shippagan;
- de l'Université de Moncton.

et dont voici le sommaire. (il s'agit des états financiers du 1^{er} juillet 1976 au 30 juin 1977; alors que les designations Centre universitaire ainsi que les transferts de propriétés n'étaient pas encore en vigueur.)

SOMMAIRE DES REVENUS ET DEPENSES (\$000)

ANNEE 1976-77

	<u>CENTRE UNIVERSITAIRE</u>			
	<u>TOTAL</u>	<u>MONCTON</u>	<u>ST. LOUIS MAILLET</u>	<u>SHIPPAGAN</u>
<u>DEPENSES</u>				
Salaires	\$ 13,546.	\$ 11,670.	\$ 1,466.	\$ 410.
Ameublement et équipement	305.	228.	52.	25.
Volumes	279.	237.	37.	5.
Service de la dette	364.	114.	215.	35.
Déficit - entreprises auxiliaires	193.	105.	55.	33.
Bénéfices sociaux	986.	915.	62.	9.
Autres - matériel et services	4,225.	3,705.	412.	108.
<u>TOTAL</u>	<u>19,898.</u>	<u>16,974.</u>	<u>2,299.</u>	<u>625.</u>
<u>REVENUS</u>				
Subventions - C.E.S.P.M., Autres	13,686.	11,700.	1,557.	429.
Etudiants	638.	564.	30.	44.
Entreprises Auxiliaires	3,088.	2,706.	295.	87.
Autres	1,794.	1,522.	180.	92.
	547.	385.	159.	3.
<u>TOTAL</u>	<u>19,753.</u>	<u>16,877.</u>	<u>2,221.</u>	<u>655.</u>
<u>SURPLUS (-) DEFICIT</u>	<u>(-) \$ 145.</u>	<u>(-) \$ 97.</u>	<u>(-) \$ 78.</u>	<u>\$ 30.</u>

11. ETUDE DES ETATS FINANCIERS (suite)

Il est proposé par Jean Cadieux appuyé par Paul Bourque
que le Conseil des Gouverneurs approuve les états financiers de
l'Université de Moncton, du Collège Saint-Louis-Maillet et du
Collège de Shippagan tels que présentés.

Adopté.

12. REUNION SPECIALE - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Irène Guérette appuyé par Luc Desjardins
qu'à la prochaine réunion spéciale du Conseil des Gouverneurs que
l'on ajoute à l'ordre du jour le mandat du Comité permanent pour la
situation linguistique de l'Université de Moncton.

Adopté.

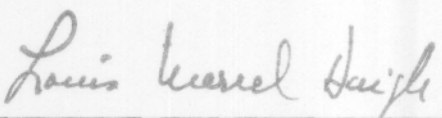
DATES DES PROCHAINES REUNIONS:

Spéciale - à être déterminée
Régulière - le samedi 10 décembre 1977.

La séance est levée à 16h25.

(Signé) Claude Gaudreau, président

(Signé)


Louis-Marcel Daigle, sec.